



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

---

**SAISON 2017-2018**  
**Assemblée Générale ordinaire**  
**du dimanche 10 mars 2019**  
**à Hérouville Saint Clair (Calvados)**

**COMPTE RENDU**

Documents annexés :

Rapport moral et d'activités de la saison sportive 2017-2018

Compte de résultats du 01/01/2018 au 31/12/2018

Budget prévisionnel 2019

Rapport du Vérificateur aux comptes



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Maison Polyvalente du Grand Parc  
10.18, quartier du Grand Parc  
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51

e-mail : [secretariat@tiralarc-normandie.fr](mailto:secretariat@tiralarc-normandie.fr)

Site Internet : <http://tiralarc-normandie.fr>



A 14h10, le Président du Comité, Gérard GUINGOUAIN déclare ouverte l'assemblée générale du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.

Les personnalités suivantes se sont excusées : Jean Michel CLEROY, Président de la FFTA et Monsieur le Directeur de la DRJSCS de Normandie.

Il est procédé à l'appel des clubs.

Etaient représentés :

**Pour le Calvados :** Caen, Bayeux, Saint Pierre sur Dives, Condé sur Noireau, Falaise, Fontenay le Marmion, Argences, Ouistreham, Vire, Villers sur Mer, Thury-Harcourt, Hérouville Saint Clair, Verson, Carpiquet, Courseulles, Douvres la Délivrande, Lisieux.

**Pour l'Eure :** Gisors, Evreux ALM, Les Andelys, Pont Audemer, Vernon 1<sup>ère</sup> Compagnie, Conches en Ouche, Beaumont le Roger, St Sébastien de Morsent, Thuit-Signol, CSADN Vernon, Saint Michel Evreux, Verneuil sur Avre.

**Pour la Manche :** Bréhal, Saint Lô, Agneaux, OHS Cherbourg-Octeville, Coutances, Asam Cherbourg, Villedieu les Poêles, Saint Hilaire du Harcouët, Donville, Les Pieux, Carentan, Avranches, Montebourg, Condé sur Vire.

**Pour l'Orne :** Alençon, Banvou, Flers, Domfront, Mortagne au Perche, Sées.

**Pour la Seine-Maritime :** Rouen Roy Guillaume, Petit Couronne, Rouen ARC, Fécamp, Le Havre CHTA, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Gravenchon, Bihorel, Epouville, Montivilliers, Offranville, Sotteville, Pavilly, Aumale, Saint Valéry en Caux, Grand Couronne, Saint Aubin les Elbeuf, Yerville, Auffay, Plateau Est, Préaux, Luneray, Vieux Rouen Sur Bresle, Saint Martin en Campagne, Yvetot.

Etaient absents excusés :

**Pour le Calvados :** Merville.

**Pour l'Eure :**

**Pour la Manche :** La Hague

**Pour l'Orne :**

**Pour la Seine Maritime :** Neufchâtel en Bray, Grand Quevilly, Tourville La Rivière, Bracquemont-Belleville, Buchy, Ferrières en Bray.

Etaient absents non excusés :

**Pour le Calvados :** AS3V Creully, Honfleur.

**Pour l'Eure :** Louviers, La Couture Boussey, Pont Saint Pierre.

**Pour la Manche :** Agon Coutainville.

**Pour l'Orne :** Argentan, ASPTT Alençon.

**Pour la Seine Maritime :** AS Total, Turretot, Saint Romain de Colbosc, Beuzeville la Grenier, Caudebec en Caux.

Les délégués présents représentaient **74** clubs sur 95. Le quorum atteint représentait **338 (89,4 %)** voix sur 378 et l'assemblée pouvait débattre valablement.

Avant de commencer l'assemblée Générale, Gérard GUINGOUAIN propose une minute de silence pour rendre hommage à tous les amis qui nous ont quittés cette année.

Il présente le nouveau PCRA, Gérard LEGOUPIE.

Il remercie également Denis BONFARDIN, l'ancien P.C.R.A. pour son dévouement depuis toutes ces années, l'ensemble de l'assemblée applaudit Denis BONFARDIN.

Il continue avec ces quelques propos,

« Nous avons vécu cette année et nous allons certainement encore vivre une année pleine d'incertitude en ce qui concerne le sport et sa gouvernance comme on dit.

Le mouvement sportif est en pleine mutation et ce n'est pas forcément lui qui est à la manœuvre.

Vous avez tous reçu les informations concernant cette « nouvelle gouvernance du sport ». joli mot pour ce que l'on devrait plutôt appeler une libéralisation du sport au sens économique du terme. Vous n'avez pas été sans remarquer une baisse drastique des subventions de l'état (après celle des collectivités sans doute à leur corps défendant pour la plupart). Les aides du CNDS, je devrais dire « feu CNDS » ont chuté de 20% avec des conditions de plus en plus difficiles d'éligibilité.

Feu CNDS puisqu'il a été remplacé par une Agence du Sport dont la forme juridique est un groupement d'Intérêt Public dont le CA comprendra, l'état, les collectivités, le monde économique et social, en l'occurrence on y retrouvera le MEDEF et, quand même... le mouvement sportif. Au début elle doit fonctionner avec les fonds qui étaient dévolus au CNDS pour s'orienter à terme vers un financement privé.

Cette agence est constituée de deux entités :

La haute performance

Le développement des pratiques qui est sensé soutenir les projets fédéraux et aussi les associations non fédérales et les équipements structurants

Suppression des CTS

Date de mise en œuvre 2019 !!!!

Pour l'instant, il faut bien le dire cela flotte un peu, mais c'est en route. Les préfigurateurs sont nommés.

Le code du sport fixe de nouvelles règles concernant l'élection des présidents de Fédération.

Ils doivent être élus avant le 31 décembre suivant les jeux olympiques d'été.

Ce qui veut dire que ce qui était prévu en termes d'élection FFTA en mars 2021 devra être avancé en décembre 2020 ;

Si l'on regarde un calendrier, il est évident que cela devra se passer début ou au plus tard mi décembre 2010 avec un rétro planning d'enfer concernant les élections dans les Comités Régionaux, les Comités Départementaux et les clubs .... En pleine saison Salle ».

Afin de procéder aux diverses élections (Election complémentaire au Comité Directeur et Délégués des Clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération), deux bureaux de vote ont été mis en place, le Président sollicite quatre scrutateurs. Se sont portés volontaires : Maureen LEBOUTEILLER, Christian GIBERT, Philippe BERGUIN et Gilbert NICOLAS.

La première élection concernait le complément de membres au Comité Directeur. Trois candidats se sont présentés, Hervé BOISGONTIER, Thomas BOISGONTIER et Hugues CHRETIEN.

Après le vote de tous les délégués, il est procédé au dépouillement et le résultat de l'élection est le suivant : Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne : 338                      Bulletins nuls :

Hervé BOISGONTIER            obtient 329 voix.  
Thomas BOISGONTIER        obtient 334 voix.  
Hugues CHRETIEN            obtient 334 voix.  
Ils sont élus pour la fin de l'Olympiade 2017-2020.

Venait ensuite l'élection des délégués qui seront élus pour représenter les clubs du Comité Régional de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 30 mars 2019.

5 archers Normands ont fait acte de candidature et statutairement les délégués des clubs du Comité Régional doivent élire 5 délégués.

Les candidat(e)s sont :

Chantal AUMERSIER, Patricia BUREAU, Christophe CARRANO, Jean François GIRAUD, Gérard GUINGOUAIN.

A l'issue des votes, le résultat est le suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : 338                      Bulletins nuls :

Chantal	AUMERSIER :	338 voix	élue
Patricia	BUREAU :	311 voix	élue
Christophe	CARRANO :	334 voix	élu
J.François	GIRAUD:	336 voix	élu
Gérard	GUINGOUAIN :	331 voix	élu

En parallèle aux élections, le Président du comité régional donne la parole à la Secrétaire Générale du Comité, Patricia BUREAU qui présente le rapport moral et d'activités de la saison écoulée. Le rapport moral joint au présent compte rendu est approuvé à l'unanimité moins 1 voix.

#### RAPPORT DU TRESORIER :

La parole était donnée au Trésorier Général du Comité Régional, Christophe CARRANO, qui nous présentait le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Puis Thérèse VAUBAILLON, Vérificateur aux comptes présente son rapport.

Après celui-ci, le quitus est donné à l'unanimité au Trésorier.

Proposition d'un « fonds évènementiel »

Le Comité Directeur propose que soit instaurée une cotisation de 1€ par licence dans le but de créer un fonds exclusivement réservé à l'aide aux organisateurs de compétitions nationales (championnat de France, Coupe de France, TNJ, Bouquet Provincial, D1 et D2).

Mr FRILLAY, Président du club du Havre CHTA fait remarquer que ce point n'était pas à l'ordre du jour envoyé aux clubs et que par conséquent, il n'était pas possible de se prononcer.

Gerard GUINGOUAIN propose que l'Assemblée Générale se prononce d'abord sur le fait que l'on puisse voter ou non. A main levée l'AG autorise le vote (55 contre - 283 pour)

Il est procédé au vote

La proposition de création de ce fond est adoptée à l'unanimité moins 44 contre et 45 abstentions.

### TARIF DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2019/2020 :

Le Comité Directeur souhaite augmenter le montant de la part CRNTA de 2 €uros dans les licences 2019/2020.

Après une longue discussion concernant la cotisation demandée pour la part « sans pratique » cette dernière diminue de 10 €uros. La cotisation est de 5 €uros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins 25 contres et 70 abstentions.

### MODIFICATION ARTICLE 8 DU REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

### MODIFICATION ARTICLE 7.2.1.1 DU REGLEMENT INTERIEUR :

Procédure de désignation du PCRA

Le Comité Directeur propose que soit inscrit au règlement Intérieur du CRNTA la procédure de désignation telle qu'il a été procédé pour le remplacement de Denis BONFARDIN par Gérard LEGOUPIL

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité moins 1 abstention cette proposition en Art 7.2.1 du RI du CRNTA

### BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est ensuite présenté aux délégués et adopté à l'unanimité.

### INFORMATION SUR LES LABELS :

La parole est donnée à Sylvère GARNIER qui nous présente les principaux changements pour la campagne à venir.

### INFORMATION TIR A L'ARC SUR ORDONNANCE (SPORT SANTE) :

Gérard GUINGOUAIN fait une présentation du sport santé, des modalités de formation et de certification des clubs.

### PRESTATION DE SERMENT :

Deux arbitres ont prêté serment, il s'agit de Philippe BERGUIN et Didier LE GOFF.

## REMISE DES TROPHÉES DIVISIONS REGIONALES :

Il est procédé à la remise des trophées sportifs

### **Vainqueurs des DIVISIONS REGIONALES :**

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| ➤ Champion de DR, Tir Nature :            | Club de Préaux            |
| ➤ Champion de DR, Tir sur Cibles 3D :     | Club de Préaux            |
| ➤ Champion de DR, Tir Campagne :          | Club de Conches en Ouche  |
| ➤ Champion de DRE, Femmes arc classique : | Club de Beaumont Le Roger |
| ➤ Champion de DRE, Hommes arc classique : | Club des Pieux            |
| ➤ Champion de DRE, Femmes arc à poulies : | Club de Coutances         |
| ➤ Champion de DRE, Hommes arc à poulies : | Club de Coutances         |

## REMISE DE DISTINCTIONS :

Les médailles de la FFTA attribuées pour l'année 2018 (les demandeurs ayant demandé à ce qu'elles soient remises lors de cette assemblée) sont remises :

### Collège Dirigeant

Médaille de Bronze :

- Manuel GONCALVES du club d'Argences
- Laurent TAULIN du Club Le Havre CHTA

### Collège Entraîneur

Médaille de Bronze :

- Gérard DAUMESNIL du club d'Argences

### Collège Arbitre

Médaille d'Or :

- Robert BLOT du club Rouen Roy Guillaume

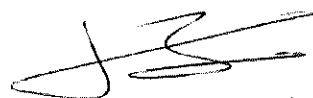
## Questions diverses :

Romain GIROUILLE et Gérard GUINGOUAIN répondent aux questions envoyées par l'ASRUC concernant la politique de développement du CRNTA en matière de haut niveau, d'emploi et de promotion du TAE. Ils rappellent les efforts effectués au niveau du Collectif régional et l'élévation manifeste du niveau. La politique d'emploi se heurte aux conditions économiques mais est au centre des préoccupations du CRNTA tout comme le développement de toutes les disciplines TAE et internationales dans la perspective d'une élite régionale conformément aux souhaits de la Région.

Gérard GUINGOUAIN remercie tous les clubs qui ont participé à l'action « partage ton arc », les nombreux arcs ainsi récoltés seront réacheminés vers la Fédération très prochainement.

La séance est levée à 17h40 et suivie d'un moment de convivialité.

Le Président du Comité Régional



Gérard GUINGOUAIN

Faisant suite à la remarque de Mr FRILLAY, Président du Club du Havre CHTA, renouvelée par téléphone le mardi 12 mars et conformément aux règles ordinaires du fonctionnement d'une AG d'association, les votes relatifs à :

- La création d'un fond « événementiel » (comme le vote qui l'a précédé par lequel l'AG l'autorisait)
- La modification du RI du CRNTA concernant le mode de désignation du PCRA

Sont donc annulés car oubliés lors de la publication de l'ordre du jour envoyé aux clubs. La dotation aux organisateurs sera donc maintenue telle que précédemment, à savoir exclusivement aux organisateurs de Championnats de France (1500€).



## Rapport moral et d'activités pour la saison 2017 - 2018

Le rapport moral est établi pour l'exercice allant du dimanche 4 mars 2018 au dimanche 10 mars 2019.

### Effectif de la saison 2017 - 2018

Le Comité Régional de Normandie de tir à l'arc regroupe 95 clubs et Cies affiliés à la FFTA. En 2018, la Normandie comptait 4420 licenciés contre 4800 en 2017, soit une diminution de -380 licenciés.

Aujourd'hui, 10 mars 2019, nous sommes 4232 licenciés.

### La Normandie et les championnats nationaux et régionaux.

Nous renouvelons nos remerciements et félicitations aux organisateurs des différents championnats :

#### 1) Nationaux

- PAVILLY - Championnat de France Universitaire en Salle (FFSU) les 15 et 16 mars 2018.

#### 2) Régionaux

- BEAUMONT LE ROGER (27) - Tir en salle jeunes le 11 février 2018

- FLERS (61) - Tir en salle adultes les 17 et 18 février 2018.

- COUTANCES (50) - Tir nature le 22 avril 2018.

- SILLY EN GOVERN (61) - Tir campagne le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

- ROUEN ROY GUILLAUME (76) - Tir 3D le 27 mai 2018.

- BANVOU (61) - Tir Beursault le 16 septembre 2018.

- VILLEDIEU LES POELES (50) - Championnat interdépartemental tir en salle le 18 mars 2018

Les championnats régionaux FITA et Fédéral ont été organisés par le Comité Régional les 23 et 24 juin 2018 au CSN à Houlgate.

### Comité directeur.

Les membres du comité directeur du Comité Régional se sont réunis régulièrement (7 fois).

Les infos Comité Régional (au nombre de 4) ont continué de paraître sur le site internet du Comité Régional.



## Commission sportive.

Celle-ci a continué ses activités :

Gestion des championnats régionaux pour le tir en salle et le FITA - fédéral.

L'organisation des divisions régionales

Etablissement du calendrier des compétitions régionales

Elle a continué de gérer les résultats des archers normands pour le tir en salle ainsi que le maintien à jour des records de Normandie.

**Cette saison, nos archers normands en individuel, ont totalisé 193 engagements en Championnat de France et ont gravis les marches des podiums à 33 reprises.**

Médailles obtenues lors des différents Championnats de France

- Championnat de France jeunes - Tir en salle à Vittel : 1 argent - 1 Bronze
- Championnat de France adultes - Tir en salle à Mulhouse : 1 Or - 2 Bronze
- Championnat de France Universitaire FFSU - Tir en salle à Pavilly : 1 Argent - 1 Bronze
- Championnat de France jeunes - Tir FITA à St Avertin : 1 Bronze
- Championnat de France vétérans - Tir FITA à Compiègne : 2 Or
- Championnat de France - Tir Fédéral à Ruelle sur Rouvre : 4 Or - 1 Argent - 2 Bronze
- Championnat de France - Tir Beursault à Montreuil sous bois : 1 Or - 1 Argent - 3 Bronze

Les différents gagnants des différentes DR sont les suivants :

- DRE Classique H : LES PIEUX (50)
- DRE Classique F : BEAUMONT LE ROGER (27)
- DRE Poulies F : COUTANCES (50).
- DRE Poulies H : COUTANCES (50) qui par son résultat accède à la DNAP.

L'OHS Cherbourg en D2 a obtenu la médaille de Bronze lors de la finale. Ce club monte en D1 la prochaine saison.

En juin 2018 était organisé par la FFTA la 1<sup>ère</sup> finale « Trophée des mixtes » à Chenevières sur Marnes, la Normandie était représentée par 11 équipes mixtes.

Merci à tous les archers médaillés et aux autres archers compétiteurs à qui nous adressons nos plus vives félicitations ; nous les encourageons à persévérer.

## Commission jeunes.

Pour l'année 2018, le rassemblement régional jeune à Houlgate a réuni 68 jeunes archers dans une ambiance très conviviale.

Le collectif régional 2018 était constitué de 15 jeunes.

Participation de ce collectif jeune au tournoi national jeune (TNJ) :

- Etape de Riom: 10 jeunes représentaient la Normandie et une belle performance pour 2 d'entre eux : un podium et une 3<sup>ème</sup> place
- Etape de Sarcelle : 17 jeunes présents.

Tout au long de l'année, les entraîneurs ont pu constater une élévation du niveau et les résultats en réelle amélioration par rapport à l'année 2017.

Nous avons eu aussi une bonne participation des jeunes sur les différents Championnats de France et 17 ont gravi les marches du podium selon les différentes disciplines.

### Commission Parcours.

Tir Nature : 287 archers ont pratiqué le parcours dont 46 jeunes. 33 participations au Championnat de France

Tir 3D : 279 archers ont pratiqué. 18 participations au Championnat de France

Tir Campagne : 82 archers ont pratiqué contre 54 en 2017. 4 participations au Championnat de France

Médailles obtenues lors des différents Championnats de France

- Championnat de France - Tir Nature en individuel à Pujaut : 3 Or - 2 Argent et 2 Bronze
- Championnat de France - Tir 3D à Laguiolle : 2 Or - 2 Bronze
- Championnat de France - Tir Campagne à Vaujany : 1 Argent

Les différents gagnants des différentes DR sont les suivants :

- DR Tir nature : PREAUX (76)
- DR Tir 3D : PREAUX (76)
- DR Campagne : CONCHES EN OUCHES (27)

### La formation en 2018.

5 types de formation ont été dispensés au cours de la saison 2017/2018 pour 74 stagiaires.

La répartition :

- Formation Assistant entraîneur : 18 stagiaires
  - Formation continue entraîneur répartie sur 3 dates et 3 sites pour 38 stagiaires
- Le CRNTA remercie les clubs qui ont mis leur installation à disposition pour l'organisation de ces formations continues.
- Formation entraîneur 1 : 11 stagiaires
  - Examen Entraîneur 1 saison 2016/2017 : 12 stagiaires dont 6 reçus
  - CQP : 7 stagiaires au cours de la formation. 8 candidats ont passé l'examen, 5 furent reçus.

La saison 2017/2018 a permis sur l'ensemble des formations de former 74 stagiaires et d'en diplômé 11.

## L'ETR (Equipe Technique Régionale) (2017 - 2018).

Sous la responsabilité de notre CTR, Romain GIROUILLE, elle se compose de quatre membres : Romain GIROUILLE, Thierry MARY, Benjamin ZEDET et Maxime NIGAUD. Thierry MARY est responsable du collectif régional, Benjamin ZEDET est, quant à lui, responsable de la formation et Maxime NIGAUD intervenant dans les clubs du 14 - 50 et 61.

### Commission arbitre.

La commission des arbitres s'est réunie à deux reprises.

Deux arbitres formateurs normands étaient présents à Chartres en décembre pour une session de formation continue des formateurs organisée par la CNA et cinq nouveaux formateurs en formation initiale. Le CRNTA compte 10 arbitres formateurs.

2 moments forts en 2018 avec :

- Deux rencontres de nationale 2 : MONT ST AIGNAN et CHERBOURG OHS
- Le championnat de France Universitaire en salle à PAVILLY.

Concernant la formation :

La formation continue a été organisée en octobre au CSN d'Houlgate pour 108 arbitres titulaires et en formation.

Résultats des sessions d'examens :

En avril 6 candidats :

- 2 reçus pour une option
- 2 reçus pour le tronc commun
- 2 échecs

En novembre 11 candidats :

- 2 reçus pour une option
- 4 reçus pour le tronc commun
- 4 échecs et 1 absent.

A ce jour le Comité Régional de Normandie compte 101 arbitres actifs, 1 arbitre jeune et 34 arbitres en formation.

100 arbitres fédéraux

- 25 arbitres toutes options
- 31 arbitres option FITA
- 20 arbitres option FITA / Beursault
- 5 arbitres option FITA / Nature 3D
- 2 arbitres option FITA / Beursault / Nature 3D
- 1 arbitre option FITA / Campagne / Nature 3D
- 1 arbitre option FITA / Beursault / Campagne
- 5 arbitres option Beursault
- 8 arbitres option nature 3D
- 2 arbitres option Campagne / Nature 3D

## Structuration Labellisation des clubs.

Actuellement le comité régional compte 57 clubs ou Compagnies labellisés sur un total de 95 pour 56/95 en 2017.

2 clubs ont perdu leur label et 2 autres ont reçu leur 1<sup>er</sup> label.

- Calvados : 12 labels / 20.
- Eure : 8 labels / 15.
- Manche : 10 labels / 16.
- Orne : 4 labels / 8.
- Seine Maritime : 22 labels / 36.


Félicitations à tous ces clubs et Cies pour leur structuration.

## Commission communication.

En 2018 nous avons eu la mise en place d'un nouveau site internet.  
Ce site est administré par Christian Gibert et Valérie Herman.

Au nom de tout le comité directeur, je vous remercie : archers, présidents, dirigeants, cadres, bénévoles et salariés qui participez à l'essor de notre discipline « Le tir à l'arc en Normandie » ainsi que tous ceux qui représentent dignement notre Comité Régional dans les différentes compétitions nationales et internationales

Merci de votre attention, Mesdames et Messieurs, je vous salue.  
Patricia BUREAU, secrétaire générale du Comité de Normandie de tir à l'arc.



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Maison Polyvalente du Grand Parc  
10.18, quartier du Grand Parc  
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR  
Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51  
e-mail : [secretariat@tiralarc-normandie.fr](mailto:secretariat@tiralarc-normandie.fr)  
Site Internet : <http://www.tiralarc-normandie.fr>

